

Bulletin d'information de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO)

Janvier 2025 – n° 12



Dans ce numéro

- Mot du Secrétaire Exécutif
- Editorial - 2024 : Une année de progrès technologiques au service de la lutte antiacridienne
- Situation acridienne en région occidentale
- Bilan financier de la commission
- Ateliers, formations et réunions de l'année 2024
- Le plaidoyer au cœur de la stratégie de prévention

Mot du Secrétaire Exécutif



Chers lecteurs,

Alors que nous clôturons une année 2024 riche en réalisations, il est temps de souligner les avancées significatives qui ont marqué les efforts de notre Commission. Nos actions collectives, guidées par une vision commune de coopération régionale, d'innovation et de résilience, continuent de consolider la sécurité alimentaire et la prospérité des communautés à travers notre région.

Cette année, nous avons franchi une étape majeure dans le renforcement des capacités opérationnelles de nos pays membres grâce à la dotation de drones de surveillance acridienne à l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et le Tchad. Ces drones, fruits de plusieurs années de recherche et de développement deviennent des outils opérationnels et

illustrent notre engagement à moderniser la gestion du Criquet pèlerin.

Un autre jalon historique en 2024 a été l'adhésion à la Commission d'un nouveau pays (11^e pays membre), qui est la République de Gambie. Cet événement symbolise non seulement la pertinence du travail continu que fait la Commission, mais aussi son rôle central dans la coordination régionale pour asseoir la durabilité de la stratégie de lutte préventive et gérer au mieux les invasions acridiennes.

L'année 2024 n'aurait pas été couronnée de succès sans l'engagement indéfectible de nos pays membres, nos partenaires et de nos experts sur le terrain. Ensemble, nous avons renforcé la surveillance régionale, promu des approches préventives innovantes et consolidé les bases d'une coopération régionale exemplaire.

En nous tournant vers 2025, nous réaffirmons notre engagement à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive, améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et favoriser l'intégration régionale. Ces priorités continueront à guider nos efforts collectifs pour répondre efficacement à la menace permanente du Criquet pèlerin.

Au nom de la CLCPRO, je tiens à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour l'engagement et les contributions inestimables. Ensemble, nous bâtissons un avenir plus sûr et résilient pour la région.

Avec mes salutations distinguées,

Bonne lecture.

Dr. Mohamed Lemine Hamoumy
Secrétaire Exécutif de la CLCPRO

2024 : Une année de progrès technologiques au service de la lutte antiacridienne



Prototype du drone de pulvérisation antiacridienne.

L'année 2024 marque un tournant décisif pour la Commission. Les avancées technologiques, devenues un pilier central de la stratégie de lutte préventive, ont été au cœur des efforts de cette année. Ce sont ces innovations qui permettent non seulement de renforcer l'efficacité des interventions, mais également d'anticiper les menaces et d'optimiser les moyens mobilisés pour protéger les ressources agro-sylvo-pastorales des pays membres.

Après des années de développement et d'utilisation opérationnelle des drones de surveillance, ceux-ci ont été remis aux pays de la région afin de renforcer leurs dispositifs de lutte antiacridienne. Ces outils modernes offrent une perspective totalement renouvelée dans le cadre de la stratégie de lutte préventive, notamment dans les zones difficiles d'accès. Ces technologies ne sont pas uniquement des instruments de travail, elles deviennent des symboles d'une lutte plus ciblée et respectueuse de l'environnement.

Aujourd'hui, la CLCPRO s'apprête à franchir une nouvelle étape dans l'intégration des technologies avancées. Grâce à un partenariat avec un nouveau constructeur, un modèle de drones de surveillance encore plus performant est en cours de développement, en collaboration avec les services du siège de la FAO et la commission régionale de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région centrale (CRC). Ce nouveau modèle permettra non seulement de mener des opérations de prospection plus précises, mais aussi le traitement des données collectées et leur transmission en temps réel ainsi que leur intégration dans des bases de données, renforçant ainsi l'efficacité des prises de décision sur le terrain et l'optimisation de la communication entre les équipes opérationnelles et les équipes de coordination.

Parallèlement, la CLCPRO accélère son développement dans un autre domaine stratégique : l'utilisation des drones de pulvérisation. En collaboration avec un partenaire leader dans la fabrication de solutions technologiques de pulvérisation, un prototype a déjà été développé et testé sur terrain en décembre 2024. Ces drones offrent une capacité

unique pour traiter des zones inaccessibles avec précision, tout en réduisant les coûts opérationnels ainsi que l'impact sur l'environnement.

Alors que cette année prend fin, il est essentiel de rappeler que chaque progrès technologique et chaque partenariat consolidé contribue à renforcer la résilience des pays membres face à l'une des menaces les plus redoutables : le Criquet pèlerin.

Hommage : Dr Djamel Chihrane, une perte inestimable pour la lutte antiacridienne



Dr Djamel Chihrane, Ex-Responsable de l'Information Acridienne au Centre National de Lutte Antiacridienne d'Aït Melloul (Maroc).

C'est avec une grande tristesse que le Secrétariat de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) a appris le décès du feu Dr Djamel Chihrane, survenu le 14 octobre 2024.

Dr Chihrane a consacré plus de 25 ans de sa vie à la lutte contre le Criquet pèlerin en tant que chargé de l'information acridienne au sein du Centre National de Lutte Antiacridienne d'Aït Melloul (CNLAA) du Maroc. Son expertise, sa rigueur, son esprit ouvert et son dévouement indéfectible à la cause de la prévention et la gestion des infestations acridiennes ont marqué non seulement son institution mais également l'ensemble de la communauté régionale et internationale œuvrant pour la sécurité alimentaire.

Ayant pris sa retraite en avril 2024, Dr Chihrane laisse derrière lui un héritage précieux de professionnalisme, de connaissances et d'engagement. Il était reconnu pour sa capacité à analyser et transmettre des données critiques dans le cadre de la stratégie de lutte préventive, jouant un rôle clé dans la protection des ressources agrosylvopastorales du Maroc et de la région occidentale.

La CLCPRO adresse ses sincères condoléances à sa famille, à ses collègues du CNLAA et à l'ensemble de ses proches. Son souvenir restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés.

Situation Acridienne dans la Région Occidentale



Un Cricket pèlerin solitaire repéré lors de la prospection conjointe axée sur l'utilisation des drones à Akjoujt en Mauritanie.

En 2024, la situation du Cricket pèlerin dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest est restée calme. La période de **janvier à avril 2024** a été caractérisée par l'absence de pluies dans le **Sahara Septentrional** et au sud, des monts **Atlas** du **Maroc** à la **Tunisie**. A partir du mois de **mai**, de légères pluies inhabituelles sont tombées avant la saison estivale depuis le **sud-est** de la **Mauritanie** près de **Nema** jusqu'au **sud-ouest** du **Mali** de **Nara** à **Arouane** dans le **nord** jusqu'à l'**ouest** de **Tahoua** au **Niger**. La végétation annuelle était sèche, à l'exception de quelques zones irriguées dans le **Sahara central** et **méridional** en **Algérie** où des **ailés solitaires** dispersés ont été repérés.

Les premières pluies estivales ont été enregistrées sur les régions du **Sahara septentrional** entre la **Mauritanie** et le **Tchad** début juillet 2024 puis à partir de la 2^e décade elles ont concerné les plaines du **Tamesna** et la zone centrale des pâturages au **Niger** ainsi que le centre et le nord-est du Tchad avec de fortes pluies dans l'**Oued Fira** près d'**Iriba** ; elles se sont étendues durant la 3^e décade au sud-ouest de la **Mauritanie**, induisant le verdissement de la végétation annuelle dans la plupart des sites. En août 2024, de bonnes pluies se sont généralisées sur l'ensemble des sites de reproduction estivale, de l'ouest **Mauritanien** à l'Est du **Tchad** et en remontant jusqu'au sud **Algérien** et **Libyen**.

La période estivale a été caractérisée par la signalisation d'ailés solitaires immatures et matures isolés en **Algérie** au niveau du **Sahara central** et quelques larves de deuxième stade au niveau d'un seul site ainsi que des adultes solitaires à l'état dispersé au niveau d'un périmètre irrigué en **Libye**.

A partir du mois d'octobre, des signalisations acridiennes composées d'ailés matures et immatures solitaires isolés en faible densité ont été reportées au niveau du sud de l'Algérie, en Mauritanie et au Tchad ; un petit essaim a même été reporté au Niger au mois de novembre.

Une prospection réalisée au **Niger** au cours de la dernière décade de décembre a permis de repérer des groupes d'adultes **transiens** matures dans le sud-est des montagnes de l'**Aïr** et des groupes de larves de dernier stade au **sud-**

est de Timia, au **Ténére** et des opérations de lutte ont été engagées sur une superficie cumulée de 1 450 ha. En **Algérie**, plusieurs larves isolées, éparses et quelques groupes de larves et d'ailés solitaires et transiens immatures et matures ont été observés dans le **sud du Sahara** près de la frontière avec le **Niger à l'ouest d'In Guezzam**. Plus au nord, des ailés solitaires matures isolés et épars ont été observés à l'**ouest de Tamanrasset**. Les traitements ont concerné une superficie de 1 116 ha.

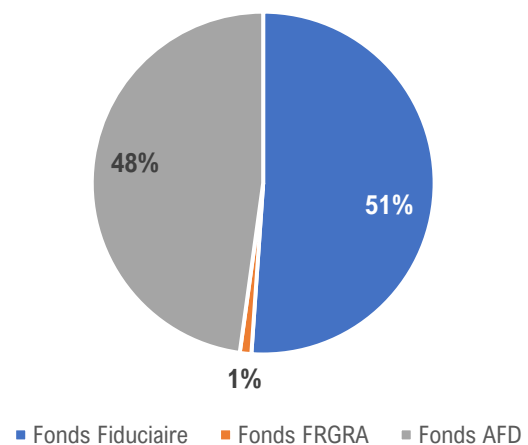
Les dispositifs de surveillance et de lutte déployés par les pays membres de la CLCPRO en 2024, ont mobilisé **76 équipes** qui ont permis de couvrir une superficie totale de **229 388 ha** et le traitement de **2 681 ha**.

Bilan financier de l'année 2024

En 2024, la CLCPRO a poursuivi une gestion financière qui vise à optimiser les ressources nécessaires pour appuyer sa mission de prévention et de lutte contre le Cricket pèlerin dans la région occidentale.

L'illustration ci-après représente la répartition des dépenses sur les différentes sources de financement au titre de l'année 2024;

Répartition des budgets sur les différentes sources de financement



Fonds Fiduciaire

Les dépenses sur le fonds fiduciaire de la commission ont atteint **530 447 USD**, soit **83 pour cent** du budget approuvé par les pays membres lors de la session tenue à Oran (Algérie) en 2022, au titre du biennium 2023–2024 .

Fonds Régional de Gestion du Risque Acridien (FRGRA)

Etant un fonds d'urgence et vu l'absence d'une situation de résurgence acridienne en 2024, un montant de **11 270 USD** a été dépensé uniquement dans le cadre du fonctionnement

de la Force d'Intervention de la Région Occidentale (FIRO) du Tchad et de la Mauritanie.

Fonds du projet de l'Agence Française de Développement

Dans le cadre du budget alloué à travers la lettre d'accord entre l'Agence Française de Développement (AFD) et la CLCPRO : « *Consolider les bases de la stratégie de lutte préventive et développer la recherche opérationnelle sur le Criquet pèlerin en région occidentale* » placée sous la coordination de la CLCPRO, un montant de **496 283 USD** a été dépensé au 31/12/2024.

Bilan des formations de l'année 2024

Au cours de l'année 2024, la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) a poursuivi son engagement à renforcer les capacités des acteurs de la lutte antiacridienne dans la région. Divers ateliers et programmes de formation ont été organisés, visant à promouvoir l'excellence opérationnelle et à consolider les connaissances théoriques et pratiques des professionnels des unités nationales de lutte antiacridienne.

En chiffres, les formations dispensées cette année se résument comme suit :

- Nombre total de formations nationales : **09**
- Nombre total de techniciens formés : **62**
- Nombre total de formations régionales : **05**
- Nombre de maîtres formateurs formés : **38**

Ces formations ont couvert une large gamme de thématiques clés, notamment :

- Techniques de prospection avec utilisation des drones
- Techniques de pulvérisation (terrestre et aérienne) et suivi environnemental
- Suivi environnemental avec utilisation des biopesticides
- Gestion de l'information acridienne
- Maîtrise de la version 3 du système de veille des dispositifs nationaux (SVDN 3)

Ateliers et formations de la CLCPRO

Atelier de formation sur la nouvelle version du Système de Veille des Dispositifs Nationaux de Lutte Antiacridienne (SVDN)

La Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) a organisé un atelier de formation sur les nouvelles versions de deux de ses outils technologiques employés dans la Stratégie de Lutte Antiacridienne Préventive, à savoir le Système de Veille des Dispositifs Nationaux de la lutte antiacridienne (SVDN3) et du système de gestion des stocks des pesticides (L-PMS) à Tunis, du 26 au 29 février 2024.



Atelier de formation sur la nouvelle version du SVDN, Tunis (Tunisie).

L'atelier, organisé en partenariat avec la Direction Générale de Santé Végétale et du Contrôle des Intrants Agricoles du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime en Tunisie, a pour but de familiariser les points focaux des unités nationales de lutte antiacridienne des pays membres de la CLCPRO, avec les nouvelles versions de ces outils afin de leur permettre de mettre à jour les bases de données de leurs pays respectifs, ce qui garantira de disposer d'information sûres et fiables durant les périodes de recrudescence des populations du Criquet pèlerin et d'agir d'une manière efficace sur le plan national et régional.

Atelier de formation des formateurs sur les techniques de pulvérisation et le suivi et environnemental

Dans le cadre de son approche d'anticipation à des situations acridiennes critiques et conformément à son plan régional de gestion du risque acridien, la CLCPRO a organisé un atelier régional de formation des maîtres formateurs sur les techniques de pulvérisation (aérienne et terrestre) et le suivi environnemental, à Agadir (Maroc), du 14 au 19 Avril 2024.



Lancement de l'Atelier de Formation sur la Pulvérisation et le Suivi Environnemental, Agadir (Maroc).

Cette activité de renforcement des capacités destinée aux points focaux "environnement" des unités nationales de lutte antiacridienne (UNLA) a permis de revoir et mettre à jour les modules de formation et les protocoles utilisés ainsi que le recyclage des agents sur les techniques de pulvérisation et le suivi environnemental.

Les participants des pays membres de la Commission ont bénéficié de sessions théoriques, d'exercices pratiques et de discussions interactives, présentées et animées par des experts spécialisés en la matière de la région et des experts internationaux, dans le but d'approfondir leurs

connaissances et leurs compétences et leur permettre de transmettre le savoir et savoir-faire.

Au terme de cet atelier régional, la capacité des participants à gérer efficacement les opérations de lutte et à assurer un suivi adéquat sur le terrain a été renforcée et a permis d'améliorer la qualité des interventions respectueuses de l'environnement.

Atelier de formation sur la Gestion de l'Information Acridienne

Depuis 2007, la CLCPRO, en collaboration avec le Service d'Information sur le Criquet pèlerin (DLIS) au siège de la FAO, suit des programmes visant à améliorer et à mettre à jour les compétences des chargés de l'information acridienne des UNLA. Cet effort est crucial en raison des progrès rapides et significatifs des technologies utilisées pour la surveillance, la collecte, la transmission et l'exploitation des informations de terrain.

Dans ce cadre, la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) a organisé conjointement avec la Direction de la Protection des Végétaux du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage du Sénégal, un atelier régional sur la Gestion de l'Information Acridienne ayant pour objectif la mise à niveau des capacités des unités nationales de lutte antiacridienne (UNLA) des pays de la région.



Atelier de Formation Interrégional des Chargés de l'Information de l'Information Acridienne.

Cet atelier, qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) du 1er au 5 juillet 2024, a réuni les chargés de l'information acridienne des pays membres de la CLCPRO, à savoir l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et la Tunisie, ainsi que des experts des Commissions de Lutte contre le Criquet pèlerin dans les Régions Occidentale (CLCPRO) et Centrale (CRC).

Parmi les principaux résultats de cet atelier : le renforcement des liens et des échanges entre les chargés de l'information et le relèvement de leur niveau de maîtrise des outils de collecte et d'analyse des données acridiennes. L'objectif a été atteint grâce à la conjugaison des efforts des experts compétents en la matière et la supervision du responsable régional de l'information acridienne, ce qui impactera positivement la qualité des bulletins produits.

Il y a lieu de rappeler que les aspects essentiels abordés au cours de cette formation étaient sur les principales technologies de gestion de l'information acridienne qui sont

objet de cette formation, à savoir : les outils numériques de collecte de l'information acridienne sur le terrain (eLocust3, eLoust3m, eLocust3g et eLocust3w), l'exploitation des données à travers les différents Systèmes d'Informations Géographiques (RAMSES et QGIS), l'amélioration de la rédaction des bulletins mensuels sur la situation acridienne, Google Earth Engine, ainsi que la technologie des drones et l'utilisation du modèle de prédiction de la présence du Criquet pèlerin, développé par la CLCPRO, pour l'orientation des équipes de prospections dans le cadre de la gestion préventive en début de campagne.

Stage pratique sur terrain au profit des étudiants du cycle de Master en Acridologie

Dans le cadre de son programme de formation continue, la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) a organisé un stage pratique sur terrain, en Mauritanie, au profit des étudiants de la première promotion du cycle de Master en Acridologie de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II d'Agadir, lancé en 2023 en collaboration avec la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Centrale (CRC).

Ce stage, qui s'est déroulé dans les régions d'Aïoun, Taghça, Legdeim, N'Beika, Tihoub, Agane, Timessoumit et Tweichili dans le Sud-est de la Mauritanie, avait pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une expérience pratique des techniques de surveillance et de lutte contre le Criquet Pèlerin.



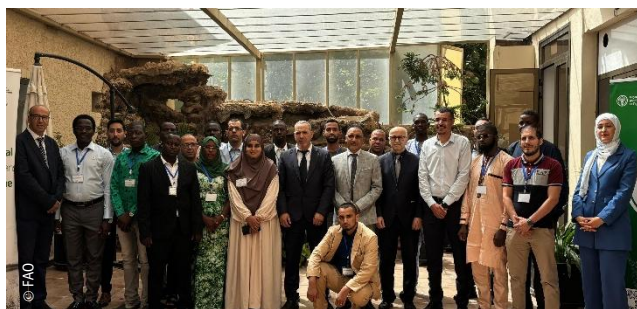
Stage terrain au profit des Etudiants du Cycle de Master en Acridologie à l'IAV Hassan II, Aïoun (Mauritanie).

Durant ce stage et après un rappel sur les concepts de base de la lutte antiacridienne, les étudiants ont eu l'opportunité de mettre en application leurs connaissances théoriques acquises à l'IAV, notamment en matière de prospection et d'utilisation des outils technologiques, tels que les cartes interactives, le GPS, les drones et les applications de prospection et de remontée de l'information de terrain.

Participation des Stagiaires du Cycle de Techniciens Supérieurs en Acridologie à la Formation sur le Suivi Environnemental

Dans le cadre de son engagement à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la lutte antiacridienne, la CLCPRO, en partenariat avec l'Institut National de la Protection des Végétaux (INPV), a organisé une formation nationale sur le suivi environnemental, à Tlemcen (Algérie), du 26 au 30 mai 2024.

Cette formation a marqué une étape importante dans le parcours des étudiants de la première promotion du Cycle de Technicien Supérieur en Acridologie, actuellement en son troisième semestre à l'Institut Technologique Spécialisé de Formation Agricole à Alger. Ces dix stagiaires, venus du de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, ont eu l'opportunité d'intégrer un cadre d'apprentissage pratique et immersif aux côtés de cinq chargés du suivi environnemental des différentes régions de l'Algérie.



Participants à la formation sur le Suivi Environnemental , Tlemcen (Algérie).

Le programme intensif de cette formation conçu pour doter les participants des compétences nécessaires à la gestion efficace des opérations de lutte antiacridienne, respectueuse de l'environnement.

Ainsi, les stagiaires ont approfondi leurs connaissances sur les risques environnementaux liés aux opérations de lutte antiacridienne. Ils ont appris les principes du suivi environnemental, les procédures opérationnelles standard (SOP), ainsi que les méthodes de simulation de traitements antiacridiens et d'organisation de suivi sur le terrain.

Cette formation sur le terrain a permis aux stagiaires d'appliquer leurs connaissances théoriques acquises et bénéficier de l'expérience des stagiaires algériens après un fructueux échange de connaissances durant toute la durée du stage. Au terme de cet atelier, ils ont assimilé l'importance de maîtriser l'utilisation des équipements de lutte ainsi que les pesticides et de veiller à asseoir systématiquement un programme de suivi environnemental afin de rendre les opérations de lutte performantes et éviter toute répercussion négative sur l'environnement.

Evènements phares de l'année

Visite du Directeur Général de la FAO au siège de la CLCPRO à Alger

En visite officielle en Algérie, du 06 au 08 mars 2024, le Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Dr Qu Dongyu, accompagné du Sous-Directeur Général pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, Dr Abdelhakim El Waer, a marqué un temps fort en visitant le siège de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO).

Lors de cette visite, le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO, Dr Mohamed Lemine Hamouny, a remis à Dr Qu Dongyu le trophée commémoratif célébrant le 20^e anniversaire de la

Commission, rendant hommage au rôle central joué par la FAO dans la création et l'accompagnement de la Commission depuis sa fondation en 2002.



Le Directeur Général de la FAO reçoit le trophée du 20^e Anniversaire de la CLCPRO de la part de son Secrétaire Exécutif.

La visite a également permis de présenter les principales réalisations de la CLCPRO au cours des deux dernières décennies, notamment la mise en œuvre de la stratégie durable de lutte préventive, l'introduction des innovations technologiques notamment les drones, et son rôle dans la coordination régionale pour la gestion du fléau acridien tant en période de rémission qu'en période d'invasion. Dr Qu Dongyu a salué les efforts de la CLCPRO pour renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des pays membres face aux menaces posées par le Criquet pèlerin.

Cet événement reflète l'engagement partagé de la FAO et de la CLCPRO à travailler en synergie pour promouvoir des solutions durables et innovantes dans la lutte contre ce fléau transfrontalier, tout en soutenant les pays membres dans leur mission de préservation des ressources agricoles et pastorales.

La Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale renforce le dispositif de surveillance de ses pays membres par des drones de surveillance

La Commission de Lutte Contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) continue ses efforts en matière d'innovation et d'efficacité opérationnelle dans la lutte contre le Criquet pèlerin. Dans un élan sans précédent, la CLCPRO a remis des drones de surveillance adaptés à la lutte antiacridienne à quatre de ses pays membres, marquant une étape clé dans son engagement à contrer la menace des invasions acridiennes.

Cette initiative est mise en œuvre en application de la recommandation n° R.12 de la Réunion Conjointe de la 10^e Session et la 15^e Réunion du Comité Exécutif de la CLCPRO, tenue à Oran (Algérie), en 2022 et qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à renforcer les mesures préventives des pays membres, en leur fournissant des outils modernes et performants pour mieux surveiller et gérer les infestations de criquets.

Ces drones représentent le fruit de plusieurs années de recherche minutieuse, d'essais sur le terrain et de développement menés par la CLCPRO, en collaboration avec

des experts techniques et des partenaires internationaux spécialisés.

Afin de faire bénéficier ces pays membres, la Commission a lancé dès l'année 2022, des consultations portant sur l'état des lieux de la législation relative à l'acquisition et l'utilisation des drones dans 7 de ses 10 pays membres, dont quatre ont officiellement formulé en 2024, leurs demandes et finalisé les procédures nécessaires.



Cérémonie de remise des drones à l'Agence Nationale de Lutte Antiacridienne du Tchad.

Chaque pays bénéficiaire est désormais mieux équipé pour intégrer ces drones dans ses stratégies de gestion acridienne :

Algérie : L'Institut National de Protection des Végétaux (INPV) a reçu trois (03) drones de surveillance acridienne en début d'année 2024. Etant un pays dont la superficie à couvrir est très large, l'Algérie renforce ses capacités pour surveiller des aires étendus et complexes grâce à ces drones, qui viennent compléter son réseau déjà étoffé de bases avancées et d'équipements divers d'intervention.

Mauritanie : En tant qu'hôte de la base principale de la Force d'Intervention de la Région Occidentale (FIRO) située à Aïoun, en plus du fait qu'elle soit un pays clé de la région occidentale, abritant des aires fonctionnant durant la majeure partie de l'année, la Mauritanie joue un rôle central dans les tests et l'utilisation des drones. En date du 24 Mai 2024, le Secrétaire Exécutif a officiellement remis trois (03) drones au Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA), renforçant ainsi ses capacités de surveillance.

Maroc : Au mois d'octobre, le Centre National de Lutte Antiacridienne d'Aït Melloul (CNLAA) a reçu trois (03) drones de la part de la CLCPRO. Reconnu pour ses mesures proactives en matière de lutte antiacridienne, le Maroc pourra désormais s'appuyer sur ces drones pour consolider sa stratégie de lutte préventive.

Tchad : Etant un pays abritant la base secondaire de la Force d'Intervention de la Région Occidentale (FIRO), et pour faire face à l'étendue des superficies à surveiller, le Tchad a reçu deux (02) drones de surveillance lors d'une cérémonie organisée en présence de M. le Ministre de la Production et de l'Industrialisation Agricole. Avec un engagement croissant pour améliorer ses infrastructures de lutte antiacridienne, l'intégration des drones au Tchad garantit que les zones les plus isolées de la région puissent être explorées par cette technologie de pointe.

Cette initiative incarne parfaitement la mission de la CLCPRO visant à promouvoir la collaboration régionale pour relever ensemble un défi commun. En dotant ses pays membres des outils technologiques les plus récents, la CLCPRO renforce les bases d'une lutte antiacridienne plus efficace et durable, au service de la sécurité alimentaire et de la stabilité régionale.

Après l'atteinte de cet objectif initial de développement et de déploiement des drones de surveillance acridienne, la CLCPRO prépare déjà l'avenir, puisqu'elle a déjà entamé le développement d'un prototype de drones plus simple à utiliser, capables de traiter les données en temps réel et assurer une communication instantanée entre les équipes de terrain et leurs unités nationales de lutte antiacridienne. Cette capacité révolutionnaire améliorera considérablement les délais d'intervention et les prises de décision lors des interventions sur terrain.

Parallèlement, la CLCPRO explore également l'utilisation de drones pour la pulvérisation de pesticides. En partenariat avec des experts reconnus, la Commission, en collaboration avec le siège de la FAO et la CRC, mène des essais sur le terrain pour garantir que ces drones répondent aux normes opérationnelles et environnementales requises pour la lutte antiacridienne. Cette initiative accroît non seulement l'efficacité des interventions, mais elle permet également une application plus ciblée des pesticides, réduisant ainsi leur impact sur l'environnement.

Premier Essai des Drones de Pulvérisation des Pesticides dans la Lutte Antiacridienne



Essai de drone de pulvérisation à Akjoujt (Mauritanie).

La Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) a entamé la 2^e phase de son projet d'adaptation des drones pour la lutte antiacridienne, qui rentre dans le cadre de l'innovation technologique et de la modernisation des outils de lutte contre le Criquet pèlerin. À Akjoujt, en Mauritanie, la CLCPRO, en collaboration avec les services du siège de la FAO et la CRC, a effectué le premier essai terrain des drones de pulvérisation pour la lutte antiacridienne. Cet essai marque un tournant stratégique dans l'histoire de la lutte contre ce fléau transfrontalier, en intégrant des technologies de pointe capables de répondre aux exigences du terrain de manière efficace, rapide et durable.

Mené en collaboration avec un constructeur spécialisé dans la fabrication de pulvérisateurs et d'équipements de lutte

contre les ravageurs des cultures ; ce test a également bénéficié de l'expertise d'une équipe multidisciplinaire. Ainsi, des experts de l'entreprise de fabrication, du Groupe des Acridiens et Ravageurs et Maladies Transfrontières des Plantes (NSPMD) du siège de la FAO et des experts des Commissions de Lutte contre le Criquet pèlerin dans les Régions Occidentale (CLCPRO) et Centrale (CRC) ont pris part à cet essai.

Le déploiement de ces drones de lutte repose sur des spécifications rigoureuses permettant une pulvérisation ciblée et précise des pesticides destinés à la lutte antiacridienne tout en respectant les directives de la FAO en matière de pulvérisation. Les drones de pulvérisation viennent compléter la solution d'intégration des drones dans la lutte antiacridienne, après avoir entamé l'utilisation des drones de surveillance, dont l'utilisation opérationnelle a commencée en 2022 dans la région occidentale et leur déploiement effectif au niveau des pays membres de la CLCPRO en 2024 ; ils contribueront à faciliter les traitements en UBV (Ultra Bas Volume) au niveau des zones difficiles d'accès, ou contre des infestations acridiennes faibles, réduisant ainsi les délais d'intervention et minimisant les quantités de pesticides à pulvériser ainsi que le contact des applicateurs avec les pesticides..

Plaidoyer, Echanges et Missions

Jinan, Chine: Le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO présente la Stratégie de Lutte Préventive dans la Région Occidentale



Le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO présente la stratégie de la CLCPRO pour l'intégration de la technologie dans la lutte antiacridienne.

Le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO a récemment présenté la Stratégie de Lutte Préventive de la Région Occidentale lors de la conférence internationale intitulée "**International Conference on New Technology and Concept for Sustainable Management of Locusts and Grasshoppers**" à Jinan, en Chine, du 2 au 7 juin 2024. Cette conférence a réuni des experts mondiaux pour discuter des dernières innovations et des concepts durables pour la gestion des criquets et des sauteriaux.

La Stratégie de Lutte Préventive de la Région Occidentale, élaborée par la CLCPRO, met en avant des approches proactives et durables pour prévenir les infestations de criquets pèlerins, qui représentent une menace significative pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans les régions affectées. Cette stratégie comprend des techniques avancées de surveillance, l'utilisation de

technologies innovantes et la collaboration régionale renforcée.

Lors de sa présentation, le Secrétaire Exécutif a souligné l'importance de l'adoption de nouvelles technologies et de pratiques durables pour améliorer l'efficacité de la lutte contre les Criquets pèlerins. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer les capacités locales et de promouvoir la coopération régionale pour une gestion plus efficace des ravageurs.

L'événement a offert une plateforme idéale pour partager des expériences et des connaissances, ainsi que pour établir des partenariats visant à renforcer les efforts mondiaux de lutte contre les criquets et les sauteriaux. La participation de la CLCPRO à cette conférence démontre son engagement continu à trouver des solutions innovantes et durables pour protéger les cultures et les moyens de subsistance dans la région occidentale et au-delà.

Le Secrétaire Exécutif rencontre des hauts responsables du gouvernement Marocain

Le Secrétaire Exécutif de la Commission de Lutte Contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO), M. Mohamed Lemine Hamouny, s'est rendu dans la capitale du Royaume du Maroc, Rabat, pour une visite de travail, en octobre dernier.



Le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO avec le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture du Maroc.

M. Hamouny, accompagné de l'assistant au programme du représentant de la FAO au Maroc, s'est entretenu avec le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, et le Directeur Général de la Protection Civile, en présence de l'adjoint du chef du Poste de Commandement Central.

Les discussions ont porté sur la préparation de la Réunion Conjointe de la 11^e session et la 17^e Réunion du Comité Exécutif, prévue à Marrakech du 10 au 14 février 2025, l'appui du Maroc dans le renforcement des capacités des pays de la région, ainsi que la contribution volontaire au Fonds Régional de Gestion du Risque Acridien (FRGRA) de la commission dédiée à la gestion des crises.

Ces réunions ont été l'occasion de renouveler l'engagement de la Commission et son Secrétariat exécutif envers ses pays membres, notamment en termes de renforcement de la coopération régionale pour réduire le risque d'invasion acridienne et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire de la région occidentale.

Aussi, les représentants du gouvernement Marocain ont exprimé leur satisfaction quant à la collaboration exemplaire avec la Commission et ont réaffirmé leur engagement à renforcer ce partenariat. Ils ont assuré que le pays prendra toutes les mesures nécessaires pour respecter ses engagements concernant le Fonds Régional de Gestion du Risque Acridien (FRGRA) ainsi que pour l'organisation de la prochaine session.

Echange avec le Ministre de l'Agriculture du de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage de la République du Sénégal

En visite au Sénégal, le Secrétaire exécutif de la Commission FAO de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO), Dr Mohamed Lemine Hamouny, a été reçu en audience à Dakar I par monsieur le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Élevage, Dr Mabouba Diagne.



Le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO avec le Ministre de l'Agriculture du Sénégal.

Au cours de cette rencontre, le Secrétaire Exécutif a présenté l'état d'avancement du plan d'action de la CLCPRO et les actions innovantes en cours de réalisation dans la région. Le Ministre s'est félicité de la parfaite collaboration avec la Commission régionale de la FAO et a réitéré son soutien aux activités de la Commission. Le ministre a saisi l'occasion de cette visite pour solliciter le renforcement des capacités de la DPV par deux drones de surveillance.

Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture de la République Islamique de Mauritanie

Le Secrétaire Exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO), Dr Mohamed Lemine Hamouny, a été reçu en audience en septembre 2024, par M. Memma Ould Beibatta, Ministre de l'Agriculture de Mauritanie. Les discussions ont porté sur le renforcement de la collaboration entre la CLCPRO et le Ministère, notamment via le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA).

Le Secrétaire Exécutif a mis en lumière les activités régionales menées en Mauritanie, telles que le stage pratique au profit des étudiants de la première promotion du Master en Acridologie, à Aioun dans le Hodh El Gharbi, ainsi que la mission de prospection conjointe à l'aide de drones de surveillance qui s'est déroulée dans le nord de la Mauritanie, avec la participation de 13 pays entre la CLCPRO et ses commissions sœurs la CRC (Commission de Lutte

contre le Criquet pèlerin dans la Région Centrale) et la SWAC (Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du Sud-Ouest) ainsi que des experts internationaux.



Le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO avec le Ministre de l'Agriculture de la Mauritanie.

Dr Hamouny a aussi souligné l'organisation du premier essai des drones pour la pulvérisation de pesticides en ultra bas volume, ce qui constitue la première étape dans la deuxième phase du développement et de l'adaptation de la technologie de drones pour la lutte antiacridienne. L'essai s'est déroulé dans la région d'Akjoujt du 10 au 13 décembre 2024.

Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture de la République de Gambie à Banjul



Le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO reçu par le Ministre de l'Agriculture de la Gambie.

Le Secrétaire exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO), Dr Mohamed Lemine Hamouny, a été reçu, en octobre 2024, Dr Demba Sabally, ministre de l'Agriculture de la République de Gambie, pour discuter des développements cruciaux relatifs à la collaboration du pays avec la Commission.

Après cette réunion, le Ministre a communiqué l'accord officiel du gouvernement gambien de signer l'instrument d'adhésion. Cette décision capitale fera officiellement de la Gambie le 11^e pays à adhérer à la CLCPRO. L'instrument d'adhésion a été envoyé au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), marquant la dernière étape du processus d'adhésion du pays à la Commission.

Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement de la République de Cabo Verde à Praia

Dans le cadre du suivi des recommandations de la dernière session de la CLCPRO, le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO, Dr Mohamed Lemine Hamouny, a rencontré le Ministre de

l'Agriculture et de l'Environnement du Cabo Verde, M. Gilberto Silva, pour discuter de l'adhésion du Cabo Verde à la Commission, approuvée par la dernière session statutaire de la CLCPRO en 2022. Cette rencontre s'est focalisée notamment sur les avancées concernant l'adhésion du pays à la CLCPRO.



Le Secrétaire Exécutif de la CLCPRO reçu par le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement du Cabo Verde.

M. Silva a expliqué que bien que le **Cabo Verde** soit toujours engagé pour rejoindre la Commission, la conjoncture actuelle, marquée par des défis économiques et une sécheresse persistante, a nécessité de réorienter ses priorités. Cette situation a retardé l'engagement immédiat du pays dans le processus d'adhésion formelle. Cependant, le Cabo Verde est toujours intéressé à faire partie de cette entité régionale de lutte contre le Criquet pèlerin et poursuivra ses discussions internes avant de finaliser sa demande d'adhésion.

Réunion Conjointe de la 11^e Session de la CLCPRO et la 17^e Réunion de son Comité Exécutif

Le Secrétariat de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) prépare la réunion conjointe de la 11^e session de la Commission et la 17^e réunion de son comité exécutif, qui se tiendra à Marrakech (Maroc) du 10 au 14 février 2024.

Initialement prévue en octobre 2024, cette rencontre a été reportée afin de garantir une meilleure organisation et une participation optimale des parties prenantes.

Cette réunion statutaire rassemblera les représentants des dix pays membres, à savoir l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et la Tunisie. Ces pays seront représentés par les directeurs des Unités Nationales de Lutte Antiacridienne ainsi que les Secrétaires Généraux des ministères en charge de la lutte antiacridienne, qui prendront part aux deux premiers jours de la réunion.



Prendront part aux discussions techniques de la réunion conjointe, les représentants du siège de la FAO et des partenaires techniques et financiers de la CLCPRO tels que l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL), ainsi que des pays observateurs tels que la Gambie dont l'adhésion à la CLCPRO est en cours de validation au niveau du bureau du Directeur Général de la FAO, le Cabo Verde et le Cameroun, qui sont aussi en cours de processus d'adhésion à la commission.

La 11^e session de la CLCPRO offrira un cadre structuré pour examiner les principaux axes de travail et les réalisations de la Commission depuis la dernière réunion. Elle permettra de dresser un **bilan détaillé** des **activités opérationnelles**, notamment les **initiatives de formation**, les **avancées technologiques**, telles que l'intégration des **drones** dans la **surveillance** et la **lutte**, ainsi que les efforts en matière de **recherche opérationnelle**. Les discussions porteront également sur les résultats des **missions conjointes**, la **coordination régionale** et **interrégionale**, ainsi que l'impact des outils développés pour renforcer les capacités des pays membres.

Enfin, un plan d'action sera élaboré au titre du biennium 2025–2026, dans la perspective de consolider les acquis de la Commission et renforcer ses mécanismes opérationnels afin de les adapter au contexte particulier de changements climatiques. Cette session s'annonce donc comme une étape clé pour définir les priorités stratégiques de la Commission et renforcer les bases d'une coopération régionale toujours plus efficace et durable.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Informations de contact:

Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO)
Courriel: clcpro@fao.org
Site web: www.fao.org/clcpro/fr
Twitter: [@clcpro_fao](https://twitter.com/clcpro_fao)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Alger, Algérie